

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le mardi 4 octobre 2016 à 19 h 05 Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est

PRÉSENCES:

Monsieur Réal MÉNARD, maire d'arrondissement Monsieur Éric Alan CALDWELL, conseiller du district d'Hochelaga Madame Laurence LAVIGNE LALONDE, conseillère du district de Maisonneuve-Longue-Pointe Madame Karine BOIVIN ROY, conseillère du district de Louis-Riel Monsieur Richard CELZI, conseiller du district de Tétreaultville

AUTRES PRÉSENCES:

Monsieur Jacques SAVARD, directeur d'arrondissement
Madame Myriame BEAUDOIN, directrice de la Direction de l'aménagement urbain et
des services aux entreprises
Madame Cathy DUROCHER, chef de division Culture, sports, loisirs et développement social
Monsieur Pierre MORISSETTE, directeur de la Direction des travaux publics
Monsieur Denys CYR, directeur de la Direction des services administratifs
Monsieur Magella RIOUX, secrétaire d'arrondissement
Madame Annick BARSALOU, analyste de dossiers
Madame Diane MONGEAU, secrétaire recherchiste

ΕT

Monsieur Martin DEA, commandant du poste de quartier 48.

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :

Environ 88 citoyen(ne)s.		
ouverture de la séance.		
e maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 19.		
A10 21 0401		
dopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement.		
est proposé par Réal MÉNARD		
appuyé par Karine BOIVIN ROY		
t résolu :		
adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que proposé.		
DOPTÉE À L'UNANIMITÉ		
0.02		
Période de questions des citoyens sur le dossier inscrit à l'ordre du jour.		
ucune question n'est posée.		

CA16 27 0408

Réal MÉNARD

maire d'arrondissement

	er et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2017 de de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.
Il est proposé par	Réal MÉNARD
appuyé par	Karine BOIVIN ROY
	opter et transmettre au comité exécutif, le budget de fonctionnement 2017 de e Mercier–Hochelaga-Maisonneuve.
Un débat s'engage	
Il est proposé par	Éric Alan CALDWELL
appuyé par	Laurence LAVIGNE LALONDE
VOTE DEMANDÉ	
Votent en faveur	: Karine BOIVIN ROY, Richard CELZI
Votent contre:	Éric Alan CALDWELL, Laurence LAVIGNE LALONDE
Le secrétaire d'arro	ondissement demande au maire s'il se prévaut de son droit de vote.
Monsieur Réal MÉ	NARD se prévaut de son droit de vote et vote en faveur la proposition.
ADOPTÉE À LA M	AJORITÉ
30.01 1160676002	
Période de questi	ons des membres du conseil.
Aucune question d	es membres du conseil.
70.01	
Levée de la séanc	
Considérant que l'a la séance levée à	ordre du jour est complété, le maire d'arrondissement, monsieur Réal Ménard, déclare 19 h 43.
70.02	
	

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} novembre 2016.

Magella RIOUX secrétaire d'arrondissement